



Travaux dans un logement locatif

Par **buatmenard**, le **30/04/2009** à **16:49**

Ma mère, 89 ans, locataire, a besoin de se faire installer un fauteuil escalator pour monter au premier étage où se trouve la salle de bains et sa chambre. Si la propriétaire lui refuse l'autorisation des travaux quel recours a-t-elle ?

Merci de votre réponse

Joelle Buat Ménard

Par **loe**, le **30/04/2009** à **18:15**

Bonjour,

Pourquoi le propriétaire refuserait-il cet aménagement, dans la mesure où ce n'est pas lui qui le paye ?

S'il refuse, il faudra démonter l'installation lorsque l'appartement sera rendu, et remettre en état antérieur.

Par **buatmenard**, le **30/04/2009** à **19:20**

Parce que l'installation nécessite de faire des trous dans les marches en marbre de l'escalier, car techniquement à cause d'une fenêtre mal placée, on ne peut pas monter la rampe du côté du mur.

Par **loe**, le **01/05/2009** à **09:31**

Alors là, je comprend mieux la problématique.

C'est sûr que dans ce cas, le propriétaire va sûrement refuser, vous n'aurez d'autre recours que de chercher un appartement de plain pied et de donner le préavis.

Vu l'âge de votre mère, je ne pense pas que le déménagement soit la solution que vous souhaitez, mais je n'en vois pas d'autre.

Par **buatmenard**, le **01/05/2009** à **09:49**

C'est bien ce qui me semblait.

Merci de votre réponse

Joëlle Buat-Ménard